



HAL
open science

Les “coups de cœur” d’une bibliothèque de lecture publique

Cécile Rabot

► **To cite this version:**

Cécile Rabot. Les “coups de cœur” d’une bibliothèque de lecture publique : Valeurs et enjeux professionnels d’une sélection littéraire. Culture et Musées, 2011, La lecture en société, 17 (1), pp.63-84. 10.3406/pumus.2011.1597 . halshs-01419107

HAL Id: halshs-01419107

<https://shs.hal.science/halshs-01419107>

Submitted on 18 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les « coups de coeur » d'une bibliothèque de lecture publique : valeurs et enjeux professionnels d'une sélection littéraire

Cécile Rabot

Citer ce document / Cite this document :

Rabot Cécile. Les « coups de coeur » d'une bibliothèque de lecture publique : valeurs et enjeux professionnels d'une sélection littéraire. In: Culture & Musées, n°17, 2011. La lecture en société (sous la direction de Julia Bonaccorsi) pp. 63-84;

doi : 10.3406/pumus.2011.1597

http://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2011_num_17_1_1597

Document généré le 09/06/2016

Resumen

Abordando la lectura desde un punto de vista institucional y profesional, este artículo destaca el rol de las mediaciones que determinan el encuentro entre textos y lectores. Analiza una práctica de selección literaria implementada por bibliotecarios de lectura pública para la selección de una vitrina de «sus preferencias»: las elecciones no responden al gusto de los actores, sino que a la formación de los valores y a la afirmación de una identidad profesional, como «profesionales de la lectura del prójimo», actores del campo literario y ejecutores de las políticas públicas del libro, sin tratarse de libreros ni enseñantes. Poniendo su propia subjetividad a distancia, los bibliotecarios movilizan un doble conocimiento de los libros y de sus usuarios para promover la lectura entre un gran público. Seleccionan valores promedio y seguros, pero contextualizándolos en una temporalidad intermedia y desde una perspectiva de autor participan en su legitimación y en su clasificación.

Résumé

Abordant la lecture sous un angle institutionnel et professionnel, cet article souligne le rôle des médiations qui déterminent la rencontre entre textes et lecteurs. Il analyse une pratique de sélection littéraire mise en oeuvre par des bibliothécaires de lecture publique pour la constitution d'un présentoir «coups de coeur»: les choix participent moins du goût des acteurs que de la formation de valeurs et de l'affirmation d'une identité professionnelle, comme «professionnels de la lecture d'autrui», acteurs du champ littéraire et agents des politiques publiques du livre, mais distincts des libraires et des enseignants. Mettant leur subjectivité à distance, les bibliothécaires mobilisent une double connaissance des livres et des usagers pour promouvoir la lecture auprès d'un large public. Ils sélectionnent des valeurs moyennes et sûres, mais en les inscrivant dans une temporalité moyenne et dans une perspective auctoriale ils participent à leur légitimation et à leur classicisation.

Abstract

Approaching the practice of reading from an institutional and professional perspective, this paper stresses the importance of intermediaries determining the intersection between texts and readers. It analyzes a literary selection practice by public librarians for the creation of a "Favorite books" display stand. Choices are less a result of actors' taste than of their conception of literary value and of their quest to assert a professional identity, as "professionals of others' reading", actors in the literary field and agents of public policies regarding readership development, but different from booksellers and from teachers. Putting aside personal preferences, the librarians mobilize a double awareness of books and of users to promote reading in a wide public. They promote middlebrow and safe literary values, but by setting them in a midterm time-frame based on featured authors they contribute to the legitimization and classicization of these books.

LES « COUPS DE CŒUR » D'UNE BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE PUBLIQUE : VALEURS ET ENJEUX PROFESSIONNELS D'UNE SÉLECTION LITTÉRAIRE

Le silence et le retrait qui constituent aujourd'hui les modalités les plus courantes de rapport au livre peuvent entretenir l'illusion d'une lecture réduite au face-à-face direct et libre – sur le mode de la rencontre intime et de « l'amour de l'art » (Bourdieu & Darbel, 1966) – entre un sujet et un objet, dont l'efficacité ne dépendrait que de la coïncidence entre les propriétés esthétiques de l'objet et la sensibilité du sujet.

L'objet – en l'occurrence le texte stabilisé dans une matérialité capable de traverser le temps et l'espace –, dans l'évidence de sa présence, tend à masquer l'importance des médiations qui ont participé à son existence matérielle et symbolique (Hennion, 2007) et rendu possible cette rencontre. Or la lecture, comme en général le goût et les pratiques culturelles, a à voir avec des positions sociales (Bourdieu, 1979), prend souvent place au cœur de sociabilités, mobilise des institutions (Viala, 1985 ; Dubois, 2005) et met en jeu des valeurs qui dépassent largement le niveau individuel.

L'analyse d'une pratique professionnelle de sélection littéraire mise en œuvre par des bibliothécaires de lecture publique permet de mettre en évidence le rôle essentiel de la médiation dans la définition des valeurs qui entourent la lecture. Que font les bibliothécaires d'une bibliothèque municipale parisienne moyenne quand ils disposent sur un présentoir des romans définis comme leurs « coups de cœur¹ » ? Comment leur position institutionnelle d'intermédiaires entre le livre et son lecteur, entre l'institution et son usager, et d'« hommes doubles » (Charle, 1992) situés à l'intersection du champ littéraire et du champ politique, leur permet-elle de participer, par cette sélection, à la formation de valeurs et de normes, en même temps qu'à l'affirmation d'une identité professionnelle (Demazière & Gadéa, 2009) ?

L'initiative d'un tel présentoir relève de l'autonomie dont dispose l'établissement dans la gestion de ses collections – acquisitions, éliminations et mises en valeur –, même s'il dépend, pour les moyens alloués, de sa collectivité de tutelle, en l'occurrence la Ville de Paris, à laquelle il a à rendre compte de sa fréquentation. Les principes de sélection de ces « coups de cœur » sont laissés dans l'implicite, non seulement pour l'usager de la bibliothèque mais pour les bibliothécaires eux-mêmes. Mais, derrière une dénomination qui entretient l'*illusio* (Bourdieu, 1992), les bibliothécaires choisissent moins les livres du présentoir pour eux-mêmes – comme ils établiraient la liste des livres qui auraient le plus compté dans leur trajectoire – qu'en vue de leur emprunt par les usagers.

Agissant moins en lecteurs qu'en « professionnels de la lecture d'autrui » (Chartier & Hébrard, 2000 : 131), les bibliothécaires affirment leur professionnalisme par une mise à distance de leur subjectivité et par des choix stratégiques adaptés aux enjeux du dispositif et appuyés sur une double connaissance des livres et des usagers. Ils participent ainsi à la mise en œuvre d'une politique publique de la lecture, impliquant une certaine conception de la bibliothèque de lecture publique, comme service public distinct d'autres institutions, des usagers qu'il s'agit de viser et du modèle de lecture le plus apte à participer à la promotion du livre. Ces principes se traduisent dans la sélection de « valeurs sûres », moyennes et reconduisant les hiérarchies du champ littéraire, mais que les bibliothécaires inscrivent dans une temporalité propre, participant ainsi à leur légitimation et s'affirmant comme acteurs du champ littéraire autant que comme agents des politiques publiques du livre.

C H O I S I R E N
« P R O F E S S I O N N E L S
D E L A L E C T U R E
D ' A U T R U I »

UNE SUBJECTIVITÉ MISE ENTRE PARENTHÈSES

Alors que l'intitulé « coups de cœur » suggère une sélection fondée sur le goût et la subjectivité du sélectionneur, voire sur le « hasard » [*Bib. F.*]², la réalité de la pratique s'inscrit au contraire dans des logiques professionnelles et institutionnelles. En l'absence de formalisation, de concertation et de coordination, chaque bibliothécaire de la section adulte peut, en théorie, participer à garnir le présentoir avec les livres de son choix. Si les observations et les entretiens finissent par faire émerger des critères, ils relèvent d'un sens pratique et de logiques professionnelles incorporées presque toujours informelles.

Dans les faits, les « coups de cœur » ne coïncident pas nécessairement avec les appréciations des bibliothécaires comme lecteurs. Certains bibliothécaires ne s'autorisent pas à mettre sur le présentoir des livres qu'ils ont appréciés pour leur propre compte mais qu'ils jugent soit illégitimes soit inadéquats aux principes tacites du dispositif. D'autres préfèrent ne pas participer à la sélection, par sentiment d'illégitimité et crainte du regard de leurs collègues. Car malgré l'absence de principes explicites, l'équipe de bibliothécaires veille à la correspondance des titres proposés avec l'image qu'ils se font de ce que le présentoir doit offrir : « C'est possible que mes collègues, admet un bibliothécaire [*Bib. H.*], si je mets un livre de Robbe-Grillet, ils passent derrière moi et enlèvent le livre de Robbe-Grillet. » Il renonce par anticipation à proposer l'œuvre de l'écrivain autrichien Robert Musil par crainte d'être jugé élitiste : « Musil, je n'y pense même pas. Jamais je n'oserais mettre Musil sur le présentoir "coups de cœur", je me ferais incendier ! » À l'opposé, une de ses collègues [*Bib. R.*] n'envisagerait pas de sélectionner les sagas sentimentales qui constituent son plaisir personnel – comme elle finit par le reconnaître après 1 h 30 d'entretien – mais dont elle a intégré le statut d'illégitimité : « Moi, j'aime bien, parce que c'est agréable à lire comme ça, mais je veux dire, je ne vais pas les mettre, parce que c'est pareil, je trouve que... j'ai un peu honte, peut-être, quelque part. » Si les bibliothécaires peuvent avoir de vrais coups de cœur pour des livres qu'ils auraient à cœur de faire partager à leurs collègues ou à des lecteurs, ils ne se trouvent guère sur le présentoir « coups de cœur ».

Inversement, certains bibliothécaires « trichent » [*Cons.*] avec les principes affichés en sélectionnant des ouvrages qui ne sont pas leurs « coups de cœur » personnels, voire qu'ils n'ont pas lus, mais qu'ils connaissent suffisamment pour savoir qu'ils correspondent bien à la visée du dispositif. Certains vont même jusqu'à passer outre des dégoûts personnels, comme cette bibliothécaire [*Bib. R.*] qui avoue : « La littérature en elle-même, la poésie par exemple, c'est quelque chose, pour moi, d'abominable ! Enfin, je ne peux pas, quoi ! Ça ne me plaît pas du tout ! » – ce qui ne l'empêche pas d'être la première à garnir le présentoir « coups de cœur », avec des propositions qui n'ont rien à voir avec ses propres lectures mais remportent un vif succès auprès des usagers. Les « faux coups de cœur » reposant moins sur la lecture et le goût personnel que sur cette double connaissance des livres et de leur réception semblent légion : « tricher », c'est choisir en « professionnel de la lecture d'autrui » plutôt qu'en lecteur, c'est-à-dire s'assurer de l'adéquation du livre avec les enjeux du dispositif – adéquation dont seul le sens pratique professionnel permet de juger –, aussi n'est-il pas question d'associer les usagers au processus de sélection.

Adossé à des rayonnages de documentaires, à quelques mètres de l'entrée de la bibliothèque et du bureau de prêt, le présentoir observé constitue un point de passage obligé pour tout usager entrant ou sortant – position promotionnelle qui, à la manière des têtes de gondole du commerce, se prête à des décisions impulsives plus qu'à un examen approfondi de la part d'usagers debout dans le passage et exposés aux regards des autres usagers et des bibliothécaires. En dessous d'une étiquette « coups de cœur » sont présentés une vingtaine de livres juxtaposés à plat sur des étagères légèrement inclinées d'un mètre de largeur, de manière qu'on voie immédiatement leur première de couverture sans manipulation, contrairement au mode de rangement en usage dans le reste de la bibliothèque, qui, par économie d'espace, ne laisse apparaître que le dos des livres.

Des contraintes matérielles interviennent dans le choix des livres posés sur ce présentoir, soulignant l'importance de la matérialité des supports de lecture (Chartier, 1985). Les livres, renforcés et plastifiés comme tous les ouvrages de bibliothèque, y sont presque exclusivement des ouvrages brochés, en bon état, susceptibles de résister à des manipulations multiples et d'autoriser une lecture confortable. Leur format ni trop petit ni trop volumineux se prête à celui du présentoir et n'est que rarement de poche : les usagers sont supposés préférer les grands formats. C'est aussi, sans doute, que le livre de poche est de moindre valeur, économique et symbolique, et que ce présentoir doit être à la hauteur du présentoir voisin, qui, exposant les « nouveautés », offre presque exclusivement des grands formats – pour des raisons de temporalité éditoriale cette fois : venant de paraître, les « nouveautés » n'existent le plus souvent qu'en grand format avant d'être éventuellement rééditées plus tard en collection de poche. En outre, les bibliothécaires évitent de sélectionner en « coups de cœur » des éléments d'une série pour ne pas mettre l'utilisateur dans l'embarras d'avoir à se procurer une suite peut-être indisponible.

Par ailleurs, l'effet visuel global de la sélection est pris en considération, dans un souci d'harmonie et de variété, qui n'est pas sans évoquer les stratégies du marketing : une attention est portée à la diversité des maisons d'édition et des collections et aux effets produits par la juxtaposition des couvertures, en particulier sur le plan des couleurs, mais aussi de manière que des couvertures iconographiques, plus accrocheuses, alternent avec des couvertures typographiques, plus austères (Rigot, 1993 : 200-201). Ce même souci de variété conduit à éviter que ne se retrouvent simultanément sur le présentoir plusieurs livres écrits par le même auteur, traitant de thèmes proches ou issus d'un même pays dominé de la « République mondiale des lettres » (Casanova, 1999). Les « coups de

cœur » sont donc pensés non seulement pour leur valeur individuelle – ils ne sont d'ailleurs pas étiquetés individuellement comme « coups de cœur » ni répertoriés comme tels dans une liste –, mais par rapport à l'ensemble qu'ils constituent à un moment donné.

L'aune de la valeur des livres sélectionnés est le succès qu'ils rencontrent : un « bon » coup de cœur ne tarde pas à trouver emprunteur. « C'est vraiment le critère : il faut qu'un livre sorte ! Mais vraiment, le couperet ! Un livre qui ne sort pas, c'est un mauvais choix ! Alors on se fait montrer du doigt : c'est l'horreur ! » [Bib. H.] « Si on remplit un présentoir de coups de cœur et qu'au bout de trois jours, il est toujours rempli, à mon avis, il vaut mieux le changer ! C'est qu'on n'a pas bien ciblé le public. » [Bib. F.] De fait, les livres disposés sur le présentoir connaissent un certain succès, surtout auprès des lectrices, et une rotation assez rapide.

UNE MÉDIATION SILENCIEUSE

Médiateurs entre les collections et les publics, les bibliothécaires doivent, pour réaliser des sélections adéquates, connaître aussi bien les livres que leur public potentiel : proposer des « coups de cœur » qui « marchent », c'est affirmer la maîtrise de cette double connaissance qui fonde l'identité professionnelle. La connaissance des livres exige moins la lecture d'ouvrages *in extenso* – la masse des ouvrages excédant de beaucoup les capacités de lecture – que des lectures partielles – quatrièmes de couvertures, tables des matières – et critiques – presse, revues spécialisées – mais aussi l'expérience du terrain. Elle rend capable de « parler des livres que l'on n'a pas lus » (Bayard, 2007) et surtout de situer livres, auteurs, collections et éditeurs les uns par rapport aux autres, à l'intérieur de chaque genre ou domaine de spécialité : elle permet, à partir d'un titre, d'un nom d'auteur, d'éditeur ou de collection, ou d'un simple coup d'œil sur l'objet, d'inférer un type de contenu, un niveau d'accessibilité et une position dans l'espace des valeurs. À ce savoir sur le monde éditorial s'ajoute une connaissance, également fondée sur la lecture informative et sur l'expérience de terrain, de la réception connue par tel livre auprès des critiques – presse et prix littéraires –, du monde académique – existence de travaux –, du grand public – chiffres de vente – et des usagers de la bibliothèque – statistiques d'emprunts et échanges avec des lecteurs.

La mise en relation de l'offre et du destinataire est différée dans le temps – destinataire et destinataire ne se rencontrent pas – et silencieuse – sans discours ni oral ni écrit : elle ne passe que par la sélection des objets et leur mise en espace, qui ne s'accompagne d'aucun étiquetage des ouvrages et d'aucune notice critique. La sélection est censée se suffire à elle-même³. Ce choix correspond aussi à une posture professionnelle : le bibliothécaire se refuse à

être un « vendeur » et à argumenter pour convaincre le lecteur de la valeur du livre – procédé jugé trop commercial. Il évite en outre de porter un jugement critique explicite qui engagerait trop et pourrait susciter des polémiques avec des usagers mais aussi au sein même de l'équipe de bibliothécaires : éviter le face-à-face avec l'usager, c'est minimiser le risque de perdre la face (Goffman, 1974 : 14).

De même l'anonymat de la sélection, s'il peut se lire comme une mise à distance de la subjectivité individuelle au nom du professionnalisme et d'une volonté de faire corps, n'invite pas le lecteur à engager un dialogue, ni en amont de l'emprunt pour en savoir plus sur un livre, ni en aval, au moment de restituer le livre, pour confronter sa propre réception à celle du sélectionneur. Les « coups de cœur » ne sont pas conçus pour susciter des échanges entre professionnels et usagers : il s'agit pour les premiers de suggérer, de manière non intrusive, et pour les seconds de disposer librement des suggestions, sans contrainte et sans compte à rendre, conformément au principe du libre accès sur lequel sont organisées aujourd'hui les bibliothèques municipales. Les bibliothécaires se défendent ainsi du modèle traditionnel de la prescription et évoquent leur « devoir de réserve » pour justifier leur retrait et leur volonté de « ne pas se mêler de ce qui ne les regarde pas » [*Bib. G.*]. Prenant en considération un destinataire plus ou moins imaginaire en évitant l'échange avec les usagers réels, ils affirment leur identité professionnelle dans la sélection plus que dans la relation.

M E T T R E
E N Œ U V R E
U N E P O L I T I Q U E
P U B L I Q U E
D E L A L E C T U R E

UNE POLITIQUE D'OFFRE

Les « coups de cœur » s'inscrivent aussi dans une logique institutionnelle de mise en œuvre d'une politique publique de la lecture, qui engage une certaine vision de l'institution, de ses destinataires et de ses missions. Comme service public, la bibliothèque municipale a vocation à servir tous les habitants appartenant à la collectivité dont elle relève (Calenge, 1994) et à leur proposer des fonds diversifiés et sélectionnés. Mais dans la définition de sa politique documentaire – d'acquisition mais aussi de présentation et de valorisation des fonds –, elle combine une logique de réponse à la demande des usagers et une politique d'offre, qui implique de sélectionner des œuvres au nom de leur qualité et de créer une demande qui n'existait pas au préalable. S'efforçant de donner satisfaction à des demandes spontanées largement déterminées par

l'actualité médiatique – dans la mesure où elles lui paraissent recevables –, elle entend par ailleurs faire découvrir des productions moins attendues susceptibles de stimuler la curiosité et d'ouvrir les horizons. La première perspective nécessite de s'informer de l'actualité médiatique et d'être à l'écoute des usagers, la seconde exige d'explorer la production éditoriale, y compris dans ses dimensions les moins visibles, de la sélectionner et d'inventer des moyens de lui donner une visibilité. Cette seconde manière d'envisager le métier est la plus valorisée dans la profession de bibliothécaire, même si elle a, dans les faits, à se combiner avec la première.

Si le présentoir de « Nouveautés », suivant et même anticipant la demande en exposant les livres qui font l'actualité médiatique, joue un rôle d'appât et de vitrine, la plupart des autres dispositifs de mise en valeur s'inscrivent dans une politique d'offre : ils visent à faire découvrir des livres considérés comme dignes d'intérêt vers lesquels les usagers ne se tournent pas spontanément. Les best-sellers, par conséquent, quoique bien présents sur les rayonnages, n'ont pas leur place en « coups de cœur » : leur médiatisation suffit à assurer leur succès – « Ce sont des livres qui sont empruntés, mais on n'a pas besoin peut-être d'en faire la promotion. Moi je pense que quand on fait un présentoir "coups de cœur", c'est pour faire la promotion de documents. » *[Bib. H.]*

Outre la promotion de certains auteurs, le présentoir vise à aider certains usagers à faire leur choix parmi des titres choisis. Car l'abondance de la production éditoriale et des fonds de la bibliothèque, si elle constitue une richesse, peut aussi donner au lecteur l'impression d'être submergé et de manquer des repères nécessaires, fournis par l'expérience et l'environnement (Poulain, 1988 : 40-41). Cet embarras du choix, dans des collections impossibles à appréhender dans leur ensemble, est d'autant plus marqué que le lecteur est moins pourvu de capital culturel (Bahloul, 1987) et dispose moins de sources d'information diverses. « Ce n'est pas évident d'arriver dans une bibliothèque comme ça, à moins préalablement d'avoir réfléchi au truc... Il y a plein de gens qui arrivent sans idée préconçue, donc ils vont prendre en fait ce qu'ils vont trouver sur le moment. » *[Bib. F.]* D'où l'intérêt de sélections de taille restreinte, validées par leur succès ou par un jugement expert, et particulièrement recherchées par les lecteurs les moins expérimentés (Benhamou, 1989) : listes de best-sellers, offres de clubs de vente par correspondance ou présentoirs de bibliothèques.

Le présentoir « coups de cœur » comme l'ensemble des dispositifs de mise en valeur, tables et animations, de la bibliothèque, vise un public assez familier du lieu et de ses codes pour s'y débrouiller, mais assez indéterminé ou curieux pour faire une place aux propositions qui lui sont faites. Le lecteur idéal, qui valorise le plus les bibliothécaires dans leur rôle, est celui qui repart avec les livres qu'il voulait – signe que les acquisitions ont su répondre à sa demande –,

mais aussi avec un ou deux livres auxquels il n'avait pas pensé et que le travail de mise en valeur de l'offre lui aura permis de découvrir. Au contraire, les usagers qui ne viennent chercher à la bibliothèque que des livres définis à l'avance ou qui utilisent l'espace comme lieu de travail ou de sociabilité sans recourir aux fonds et sans manifester de curiosité pour les suggestions donnent parfois aux bibliothécaires le sentiment de ne pas être reconnus dans ce qu'ils estiment être le cœur de leur métier, à savoir l'art de proposer des sélections raisonnées (Bertrand *et al.*, 2001 : 94).

De fait, un certain nombre de lecteurs puisent des idées dans les « coups de cœur » : « S'ils ne trouvent pas quelque chose en nouveautés par exemple, qui va les intéresser, ils vont se dire : « “Tiens, je peux aussi jeter un coup d'œil sur les coups de cœur : ça peut me donner des idées.” [...] Bon, je ne parle pas de la cohorte de gens qui veulent tous lire le *Da Vinci Code* ! En dehors de ces lecteurs-là – heureusement, on en a d'autres ! – il y a plein de gens qui sont très ouverts, qui se disent : “Oh, je vais essayer, pourquoi pas ?” » [Bib. F.]

Le présentoir « coups de cœur » permet ainsi à la fois aux usagers d'accéder à une offre sélectionnée et aux bibliothécaires de mettre en valeur une partie des fonds et d'affirmer leur identité professionnelle.

UNE LOGIQUE DISTINCTIVE

Les bibliothécaires entendent se démarquer à la fois des enseignants et des libraires, dans une logique de division du travail d'expertise (Abbott, 1988). À la différence des premiers, ils refusent d'être « prescripteurs ». La fonction de conseil dont relève le dispositif semble certes s'apparenter à une prescription, suscitant une forme de remise de soi des usagers devant le jugement du spécialiste – « Les coups de cœur, c'est aussi de la prescription du bibliothécaire : il a lu les documents, il les connaît un peu, il peut les mettre en valeur, les conseiller... » [Bib. H.] Mais les bibliothécaires se défendent de ce mot qui leur semble connoter un rapport trop hiérarchique et trop scolaire entre un expert sachant juger ce qui est bon et un profane ignorant qui n'a qu'à s'en remettre à ce jugement. L'intitulé « coups de cœur » de préférence à « À découvrir » est significatif de cette volonté de ne pas apparaître comme prescripteur. À l'inverse, le refus d'apparaître comme des « vendeurs » conduit les bibliothécaires à éviter toute démarche trop interventionniste auprès des usagers.

La volonté distinctive, par laquelle ils cherchent à affirmer la spécificité d'une position et d'une identité en opposition à l'école, quitte à donner de l'institution scolaire une vision parfois caricaturale, conduit les bibliothécaires de lecture publique à mettre en avant l'ouverture plutôt que la fermeture sur un canon défini, la

liberté plutôt que la contrainte, la pratique plutôt que le savoir théorique, le plaisir plutôt que l'ennui. De là à accuser le cours de français de dégoûter de la lecture, il n'est qu'un pas : « Et puis, il y a aussi le fait que la littérature se substitue avec l'école à quelque chose d'obligatoire : il faut étudier tel roman, il faut étudier telle pièce de théâtre, en français, et je pense que si ce n'est pas bien fait – et là je crois que les profs de français ont une grosse responsabilité – si ce n'est pas bien fait, ça devient quelque chose de contraignant et l'adolescent se désintéresse de la littérature. » *[Cons.]*

Se distinguer de l'école, c'est aussi affirmer qu'on a, par rapport à elle, une longueur d'avance et qu'on n'attend pas, pour les recommander, que les livres soient passés par le crible du canon. Si la présence des classiques dans les fonds de la bibliothèque de lecture publique est jugée indispensable, leur mise en valeur n'est pas le propos du présentoir « coups de cœur » – « Quelquefois, je mets un ou deux classiques mais j'évite d'en mettre trop dans les coups de cœur parce que je trouve que ce n'est pas trop le rôle. » *[Bib. R.]* Car les classiques évoquent le monde scolaire et sont considérés comme trop bien connus de tout lecteur un peu instruit pour avoir besoin d'être signalés à l'attention – « Je ne vais pas mettre des grands romans classiques qui devraient normalement faire partie de la culture générale de tout le monde, parce que c'est quand même un quartier où j'ai l'impression qu'il y a un niveau culturel assez élevé. » *[Bib. H.]* Les bibliothécaires préfèrent donc mettre en avant des productions moins connues et plus récentes et, quand ils intègrent des « classiques » en « coups de cœur », ils les choisissent plutôt en dehors de la littérature française et dans le patrimoine du XX^e siècle, américain – John Dos Passos, Ernest Hemingway, Henry James – ou européen – Primo Levi, Dino Buzzati, Joseph Roth, Stefan Zweig – ou encore parmi les classiques de certains genres – le polar américain – ou pays – le Japon – moins présents dans la canon scolaire : c'est là en effet que les bibliothécaires peuvent jouer leur rôle de passeurs en participant à faire connaître ces ouvrages, voire à les légitimer.

La double distinction à l'égard de l'institution scolaire et de la librairie apparaît aussi dans la temporalité propre des « coups de cœur ». L'examen des dates de publication des titres de cette sélection fait apparaître une spécificité temporelle, à la fois par rapport au temps long du canon scolaire et au temps court de rotation des livres associé à l'image de la librairie. À la différence des « Nouveautés » du présentoir voisin, qui correspondent aux livres récemment sortis en librairie et en vue dans la presse magazine grand public, les « coups de cœur » ne relèvent pas de l'actualité éditoriale : moins de 1 % sont des publications de l'année en cours. 71 % ont entre deux et quinze ans, 42 % entre deux et cinq ans, tandis que seuls 11 % ont été publiés plus de quinze ans auparavant. Par cet attachement à une temporalité moyenne, la bibliothèque

entend montrer que, si elle suit l'actualité en offrant des « Nouveautés », elle échappe aussi à sa frénésie en continuant à proposer et à mettre en valeur des ouvrages depuis longtemps disparus des tables des librairies. Elle inscrit ainsi les livres dans une durée qui relève de sa fonction traditionnelle de conservation en même temps que de sa mission de service public.

LA PROMOTION DU « PLAISIR DE LIRE »

À travers sa sélection « coups de cœur », la bibliothèque participe en outre à définir des modèles de lecture. Alors qu'aucune définition explicite ne présuppose l'exclusivité des fictions sur le présentoir, la sélection s'avère exclusivement littéraire et même romanesque. Ce primat du roman, que l'on constate plus généralement dans la production éditoriale littéraire, dans la critique de la presse généraliste et, en bout de chaîne, dans les pratiques de lecture (Donnat, 2008), est ici une quasi-exclusivité (91 % des sélections relevées), si l'on excepte une mince proportion de nouvelles (7 %) et quelques documentaires ponctuels qui sont des erreurs – « Il y a des fois des lecteurs qui posent des choses, pour se débarrasser. » [*Bib. R.*] – ou des stratégies de distinction qui résonnent parfois comme des défis – « J'ai même mis des documentaires qui sont sortis, je pense. C'était un livre sur les pizzas ! [...] C'était vraiment original ! Eh bien, c'est sorti tout de suite ! » [*Bib. H.*]

L'élimination des autres genres littéraires est liée à leur statut, soit trop scolaire soit trop élitaire : théâtre et poésie en particulier sont considérés comme susceptibles de n'intéresser qu'une frange restreinte du lectorat, et en tout cas pas ce « grand public » visé par le dispositif et censé avoir avant tout envie d'histoires, et, qui plus est, d'histoires d'abord faciles. Les bibliothécaires admettent pourtant que poésie et surtout théâtre ont leur lectorat dans cette bibliothèque du fait de son implantation dans un quartier où dominent classes moyennes assez cultivées et fractions intellectuelles des classes supérieures – « La poésie marche beaucoup plus que là où je travaillais avant dans le dix-neuvième [...] et moi je suis très surprise du fonds théâtre, de voir à quel point ça fonctionne. » [*Bib. F.*] – mais ils s'en tiennent aux romans dans les « coups de cœur » « parce qu'on n'y pense pas trop, parce qu'on a toujours cette image que le théâtre ne marche pas » [*Bib. F.*]. Le choix d'un « Coup de cœur » relevant d'un genre poétique est considéré comme une audace car « la poésie, c'est très difficile à promouvoir » [*Bib. H.*] : « Je ne sais plus qui avait mis, il n'y a pas si longtemps que ça des poèmes de Pessoa. Il a dormi longtemps sur l'étagère, le Pessoa ! [...] La poésie, déjà, ce n'était pas... c'était osé de mettre de la poésie dans les coups de cœur, parce que ça sort très peu. Et ensuite Pessoa, ce n'est pas la première lecture qu'on conseille en poésie, pour aborder la poésie... pour débutants, quoi ! » [*Bib. F.*]

La question du genre est donc superposée à celle de sa difficulté. De même, l'exclusion des classiques français, outre un démarquage à l'égard de références trop scolaires, tient à leur genre souvent non romanesque qui les fait classer en « littérature », mais aussi, au moins pour les textes antérieurs au XIX^e siècle, à l'écart que présente leur langue par rapport à la langue courante d'aujourd'hui et qui les fait juger trop difficiles d'accès pour être conseillés à n'importe quel usager de la bibliothèque.

Le récit fictionnel contemporain paraît au contraire susceptible de procurer à tous le plaisir et l'émotion d'une lecture ordinaire qui divertit en même temps qu'elle ouvre les horizons. Il rejoint ainsi le modèle de « lecture plaisir » encouragé par la bibliothèque de lecture publique, par opposition à un modèle scolaire associé à l'effort – « Je pense que les lecteurs de bibliothèque ne veulent pas “se prendre la tête”. » *[Bib. H.]* L'intérêt en est moins esthétique ou didactique que fondé sur l'empathie avec les personnages, les sentiments ressentis par procuration et l'évasion autorisée. Toutes choses rendues plus difficiles si le texte dérouté excessivement le lecteur, par sa complexité ou l'étrangeté des schèmes de perception sur lesquels il repose (Mauger & Poliak, 1998 : 5), d'où des « coups de cœur » accessibles et pas trop déroutants.

L'approche des sélectionneurs est elle-même éloignée d'une posture lettrée (Lafarge, 1983), « esthète » et distanciée, qui privilégierait l'écriture et le travail formel – « Je ne suis pas, moi, une littéraire. Si je rentre dans l'histoire, tant mieux. Autrement, je ne fais pas tellement attention à la façon dont c'est écrit. Je ne peux pas dire que je fasse vraiment de la critique littéraire donc. » *[Bib. R.]* Tout au plus est-il parfois évoqué un « bien écrit » difficile à définir, si ce n'est par la fluidité d'un style qui sait se faire oublier – « Un livre qui est bien écrit, c'est un livre qu'on a plaisir à lire, dont la prose coule, qui ne vous heurte pas. » *[Bib. P.]* Qu'ils aient suivi ou non une formation initiale littéraire, les bibliothécaires rencontrés insistent sur le contenu des livres, l'intrigue, la psychologie des personnages, voire l'arrière-plan social ou historique, bien plus que sur leurs caractéristiques stylistiques, les filiations littéraires dans lesquels ils s'inscrivent ou leur originalité par rapport à un horizon d'attente qu'ils pourraient contribuer à faire bouger (Jauss, 1978). Ils adoptent ainsi une posture de lecture « ordinaire », qui tient à leur trajectoire personnelle et à leur position professionnelle et institutionnelle, laquelle les conduit à rejeter une approche de la littérature qu'ils associent à l'enseignement du lycée, mais aussi à adapter leur discours à la position de la bibliothèque de lecture publique dans le champ des bibliothèques : celle d'un service public culturel qui ne relève pas du champ académique mais a vocation à promouvoir une lecture de loisir en s'adressant à tous.

P R O M O U V O I R
D E S V A L E U R S
S Ū R E S

DES CHOIX « GRAND PUBLIC »

L'image que se font les bibliothécaires des usagers susceptibles de s'intéresser à leurs « coups de cœur » les conduit à privilégier, dans leur sélection, des « valeurs sûres », moyennes et « grand public » – même si les fractions intellectuelles constituent aussi une part des publics réels de l'institution. Cette image est essentielle, en ce qu'elle permet d'ajuster l'offre à la perception d'une demande, mais aussi parce que l'offre induit réciproquement son lectorat : les romans psychologiques grand public ont toutes les chances d'attirer surtout des femmes – qui sont les plus grandes lectrices de romans – et des lecteurs de classe moyenne – par homologie de position entre lecteurs et objets de lecture. Or, selon une logique circulaire, la représentation des attentes du public se fonde essentiellement sur une perception globale de l'usage du présentoir plus que sur la parole des usagers ou sur l'observation fine de leurs pratiques, permise par la localisation du présentoir à proximité du bureau de prêt – profil des emprunteurs, long examen ou décision rapide, attention portée à la seule couverture ou lecture d'extraits, etc. La durée de présence sur le présentoir renseigne moins sur les lecteurs et leurs usages que sur le type de livres qui rencontrent un succès large – c'est-à-dire immédiat – et ceux qui attirent une audience plus restreinte – parce qu'ils mettent plus de temps à trouver un emprunteur. Elle conduit néanmoins à construire une certaine image des attentes « du public », c'est-à-dire en fait du public susceptible d'assurer une rotation rapide des livres du présentoir, puisque telle est l'aune de l'efficacité du présentoir – à l'image de celle qui permet à la tutelle d'évaluer la performance des établissements : nombre d'inscrits, nombre d'emprunts et taux de rotation des ouvrages.

Dans la perspective d'un succès rapide, donc large, de la sélection, les livres proposés sur le présentoir « coups de cœur » doivent pouvoir convenir à n'importe quel usager moyen de la bibliothèque – « J'essaye que ce soit pour tout le monde. » *[Bib. R.]* Ce principe conduit à exclure tout ce qui est trop particulier au profit d'objets consensuels peu caractérisés, limés de leurs aspérités et « à ce prix, acceptables pour tous les goûts », comme le fait la presse *omnibus* (Bourdieu, 1979 : 516-517). Il s'agit donc d'éliminer les textes qui ne seraient accessibles qu'à un public restreint – « Ce n'est pas la peine de mettre des trucs trop intellectuels. » *[Bib. R.]* –, parce que leur difficulté, leur caractère dérangentant ou leur étrangeté pourrait dérouter un lecteur non averti – « Il y a des éditeurs que je ne mets pratiquement pas ou des auteurs que je ne mets pratiquement pas, parce que je trouve que c'est trop

difficile. » *[Bib. R.]* Les choix portent au contraire sur une littérature adaptée à un large lectorat, par son usage du code linguistique – complexité lexicale et syntaxique notamment –, mais aussi du code narratif – structure de l'intrigue, niveau d'implicite ou de redondance – et générique – conformité aux horizons d'attente du genre – et enfin par les codes culturels non proprement littéraires qu'elle met en œuvre – références nécessaires à la compréhension d'intrigues inscrites dans des contextes culturels étrangers. Ces indices d'accessibilité ne sont cependant pas objectivés : seul le sens pratique professionnel permet de juger des difficultés qu'un texte est susceptible de présenter pour le lecteur « moyen ».

DES HIÉRARCHIES LITTÉRAIRES CONSOLIDÉES

Dans leur visée moyenne et « grand public », les « coups de cœur » participent à renforcer les hiérarchies de légitimité en même temps que les rapports de domination qui existent au sein du champ littéraire. Si les ouvrages considérés comme trop élitistes sont exclus du présentoir, la sélection élimine en effet d'emblée les romans les moins légitimes (Parmentier, 1986 ; 1988). Certains de ces livres sont exclus de la bibliothèque elle-même au nom d'un principe de qualité, qu'il s'agisse du roman sentimental le plus stéréotypé des éditions Harlequin, du roman d'espionnage ou encore de toute une littérature régionaliste de terroir⁴. D'autres livres, admis sur les rayonnages, sont exclus des « coups de cœur » car à travers ses présentoirs la bibliothèque joue son image bien plus qu'à travers son catalogue. Les « coups de cœur » se cantonnent par conséquent à la « littérature générale » sans faire la moindre place aux genres « mineurs », du roman sentimental historique à la *chick lit*⁵, ni même aux genres en voie de légitimation comme le roman policier, la science-fiction et la bande dessinée – pourtant importants en bibliothèque de lecture publique, par les volumes d'emprunts qu'ils engendrent et parce qu'ils se prêtent particulièrement bien à la lecture divertissante mais néanmoins formatrice que les bibliothécaires encouragent. L'argument invoqué pour leur exclusion des « coups de cœur » est le succès plus « naturel » de ces genres, qui rendrait leur mise en valeur superflue, mais, dans le cas des romans sentimentaux, leur place dans la hiérarchie des genres n'est sans doute pas étrangère à leur absence du présentoir – « Ce genre de choses, je ne les mets pas trop en coups de cœur [...] parce que je sais que ça sort de toute façon. Et puis bon, je trouve que ce n'est pas trop la place de mettre ça. » *[Bib. R.]* S'opère ainsi une « censure par la moyenne » (Wallon, 1997) conduisant à éliminer du présentoir à la fois les livres les plus exigeants, considérés comme élitistes, et les ouvrages les moins légitimes, qui renverraient de la bibliothèque et des bibliothécaires une image trop inconvenante.

Du point de vue des langues d'origine, les « coups de cœur » reproduisent les rapports de domination qui structurent la « République mondiale des lettres » : plus les productions émanent de langues dominantes et de points centraux de cet espace, plus elles ont de chance de se retrouver dans la sélection ; à l'inverse, plus elles viennent des périphéries, plus elles ont de probabilités d'en être absentes. Au sein des littératures de langue française, les productions françaises constituent ainsi une proportion massive (82 %), complétées par quelques titres écrits par des auteurs belges (9 %), algériens (6 %) ou canadiens (3 %) mais toujours publiés par des éditeurs français, les autres aires francophones n'étant pas représentées, qu'il s'agisse de la Suisse ou de l'Afrique noire. De la même manière, la production d'origine anglophone se répartit entre États-Unis (48 %) et Royaume-Uni-Irlande (48 %), ne laissant qu'une place infime aux autres espaces anglophones, qu'il s'agisse du Canada (4 %), de l'Australie (0 %) ou d'anciennes colonies (0 %). Ces disproportions montrent que les inégalités dans la diffusion des œuvres littéraires dans l'espace international tiennent non seulement à des inégalités linguistiques, mais aussi au poids différent des nations dans cet espace (Sapiro, 2009). Si les littératures traduites représentent 75 % des titres relevés sur le présentoir « coups de cœur », la proportion de chacune varie en fonction du poids du pays dans la « République mondiale des lettres » : les littératures originaires anglophones représentent 34,5 % des sélections, suivies par des littératures d'autres langues européennes, provenant essentiellement d'Italie et des pays germaniques et scandinaves. Mais il est des pays et des aires culturelles entières qui sont quasiment ou complètement absents de la sélection : l'Asie est le continent d'origine de seulement 4 % des titres, avec des auteurs japonais ou chinois fortement consacrés – prix Akutagawa ou prix Nobel – ; l'Amérique latine et centrale fournit à peine 1,5 % de la sélection, tandis que l'Afrique et l'Océanie n'y sont pas représentées – à l'exception de quelques rares auteurs algériens publiés en France. Ces littératures sont pourtant présentes, fût-ce avec une assez mince proportion, dans la production éditoriale française et dans les fonds de la bibliothèque concernée, qui s'attache à faire découvrir ces domaines littéraires moins connus à l'occasion des *Belles Étrangères* ou d'autres événements ponctuels. Mais elles n'ont pas leur place en « coups de cœur » par le fait qu'elles sont considérées comme trop « pointues », trop peu familières et, à ce titre, susceptibles de n'intéresser qu'un public restreint et ne pas toucher le « grand public » visé par le dispositif.

Dans la division mise en évidence par Pierre Bourdieu au sein du champ littéraire (Bourdieu, 1991), les « coups de cœur » relèvent presque exclusivement du pôle de grande production, tandis que les éditeurs de petite taille, à l'identité souvent plus marquée

ou à la position moins assurée dans le champ, sont peu représentés, alors même qu'ils ont une place dans la bibliothèque et, ponctuellement, dans d'autres dispositifs de mise en valeur. Le double principe selon lequel les « coups de cœur » doivent pouvoir toucher un public large et proposer des « valeurs sûres » donc stables dans le temps, conduit à privilégier les éditeurs bien assis dans le champ et situés du côté du pôle de grande production, sans toutefois, service public oblige, paraître trop commerciaux.

UNE LÉGITIMATION PAR ÉCHO

Les « coups de cœur » ont, pour une large majorité, fait l'objet d'une légitimation préalable par différentes instances du champ littéraire, bibliothèques, critiques de presse ou jurys de prix littéraires. C'est particulièrement vrai pour les livres de littérature traduite – dont une première reconnaissance critique dans leur pays d'origine est souvent une condition préalable à la traduction –, qui, souvent, ont été primés et portent, en quatrième de couverture, quelques extraits de critiques élogieuses parues dans la presse grand public. Par ailleurs, sans faire partie des best-sellers les plus commerciaux, les livres sélectionnés bénéficient d'un large succès auprès du public et des usagers de la bibliothèque en particulier. Ils sont d'ailleurs parfois choisis parmi les ouvrages tout juste restitués par des usagers. À l'inverse, les tentatives pour redonner une nouvelle vie à des livres qui ne sont plus empruntés s'avèrent peu fructueuses : faute d'une mise en valeur plus active, ces livres restent sur le présentoir comme ils restaient sur les rayonnages. Une connaissance préalable, même diffuse, des titres ou des auteurs par les usagers semble la condition du succès de cette sélection que n'accompagne aucun discours : un usager prend d'autant plus facilement un livre sur le présentoir qu'il en a entendu parler ailleurs, par les médias ou le bouche-à-oreille. Il semble même qu'un livre ne soit pris sur le présentoir que pour autant qu'il fasse, pour l'usager, écho à une autre expérience.

En proposant des « valeurs sûres » et des auteurs déjà consacrés, la bibliothèque de lecture publique assure cet effet d'écho et participe à confirmer une légitimité constituée ailleurs. Un livre qui a reçu un prix ou un accueil critique favorable gagne un surcroît de légitimité en étant mis en avant en bibliothèque : il a été validé par un professionnel pour son intérêt et sa valeur et a été personnellement apprécié par un lecteur de référence, lettré, expérimenté et digne de confiance. Le transfert de légitimité des sélectionneurs aux livres sélectionnés vaut comme une garantie de valeur, en particulier pour un lecteur animé de « bonne volonté culturelle » (Bourdieu, 1979), qui se sent autorisé à une remise de soi avec l'assurance d'éviter faux pas et « mauvaises lectures » (Bertrand *et al.*, 2001 : 181-182). De là le succès des « coups de cœur », qui suscitent des

décisions de lecture auxquelles la consécration par d'autres instances du champ n'avait pas suffi à conduire.

La seconde fonction de légitimation de la bibliothèque réside dans sa capacité à prolonger la reconnaissance acquise : parce que sa temporalité ne se réduit pas à l'actualité immédiate et que la conservation entre depuis toujours dans ses attributions, la bibliothèque contribue à intégrer des livres consacrés par la critique ou le public à un fonds de valeurs sûres, qui, sans encore faire partie du canon, ont passé le cap de l'actualité et pourraient être les classiques de demain. Par ailleurs, raisonnant en auteurs plus qu'en livres singuliers, les bibliothécaires étendent la légitimation à l'ensemble des textes publiés par un écrivain, montrant qu'ils savent détecter précocement les talents puis suivre les auteurs reconnus. D'où leur hésitation à sélectionner en « coups de cœur » des premiers romans, dont la valeur des auteurs reste indéterminée. Les bibliothécaires participent ainsi à renforcer et à étendre une légitimité acquise par ailleurs en la passant au crible de leur propre sélectivité et surtout en l'inscrivant à la fois dans une durée et dans une logique auctoriale, effectuant là deux étapes essentielles à la classicisation (Viala, 1993).

C O N C L U S I O N

Les choix dont témoigne le présentoir « coups de cœur » observé supposent donc moins des goûts subjectifs relevant d'un habitus lettré que des logiques professionnelles et institutionnelles. Les principes dont ils relèvent sont moins spécifiques à ce dispositif particulier et aux caractéristiques sociales et structurelles de l'établissement dans lequel il prend place, que significatifs de valeurs constitutives de l'identité professionnelle des bibliothécaires de lecture publique, par distinction avec le monde marchand comme avec l'univers scolaire et du côté de la sélection plus que de la relation.

Si d'autres dispositifs promeuvent des littératures moins connues ou moins consacrées, les « coups de cœur » représentent la « culture moyenne » sur laquelle s'appuie la lecture publique, excluant les best-sellers et les genres les moins légitimes, mais aussi une large partie de la littérature relevant du pôle de production restreinte du champ littéraire. Le dispositif dessine une figure de lecteur idéal, moyen mais curieux, autonome mais reconnaissant le rôle du bibliothécaire. Il définit en même temps un modèle de lecture, privilégiant un plaisir gratuit, qui passe moins par le détachement esthète et l'analyse littéraire que par l'évasion et l'identification.

Au-delà, les « coups de cœur » s'inscrivent dans les hiérarchies de valeurs et les luttes de légitimité qui animent le champ littéraire : en sélectionnent des « valeurs sûres » ayant déjà reçu la double

reconnaissance de la critique et du public, les bibliothécaires tendent à confirmer les rapports de domination qui existent entre espaces nationaux comme entre éditeurs, mais, en étendant la consécration donnée par d'autres instances, ils participent à constituer des auteurs et à les faire entrer dans l'histoire littéraire.

Ainsi, par l'ensemble des choix qu'ils mettent en œuvre, les bibliothécaires participent à renforcer ou à retravailler les différentiels de valeurs qui structurent l'espace de la littérature et à construire des normes du bien lire et du bon usage de la bibliothèque – déterminant *de facto* les publics auxquels l'institution s'adresse et ceux qu'elle exclut. Ils affirment par là leur double identité d'agents des politiques publiques du livre et d'acteurs du champ littéraire participant aux différentes phases de la légitimation, du repérage des nouveaux talents à la perpétuation des classiques, et surtout à ses phases intermédiaires de diffusion et d'inscription dans la durée, dans lesquelles la bibliothèque de lecture publique joue un rôle crucial.

C. R.

Université Paris-3-Sorbonne nouvelle – CESSP – GRIHL

Manuscrit reçu le : 11 janvier 2010.

Version révisée, reçue le : 15 juillet 2010.

Article accepté pour publication, le : 1^{er} août 2010.

NOTES

1. Les données utilisées pour cet article proviennent d'une enquête menée en 2004-2005 (Rabot, 2005) dans une bibliothèque caractérisée par sa position moyenne au sein du réseau parisien – en termes de taille de l'établissement et de position sociale de ses usagers. L'étude mêlait analyse de pratiques et de discours et se fondait sur l'observation d'un présentoir « coups de cœur » dans l'espace de la bibliothèque considérée, sur l'analyse quantitative des 132 livres sélectionnés sur ce présentoir et sur des entretiens approfondis menés avec la conservatrice responsable de l'établissement et d'autres bibliothécaires de la section adulte participant à cette sélection. Elle est réinscrite dans une perspective plus large dans une thèse en cours menée sous la codirection de Gisèle Sapiro et d'Alain Viala portant sur *Les Pratiques de sélection littéraire des bibliothèques de la Ville de Paris aujourd'hui : Jeu de valeurs et enjeux*.
2. Les références en italiques renvoient aux entretiens :
[Cons.] : Conservateur, femme, 42 ans, responsable de la bibliothèque étudiée, entretien du 6 avril 2005.
[Bib. R.] : Bibliothécaire, femme, 40 ans, responsable de la section adulte de la bibliothèque étudiée, entretien du 12 avril 2005.
[Bib. F.] : Bibliothécaire, femme, 42 ans, section adulte de la bibliothèque étudiée, entretien du 8 avril 2005.
[Bib. H.] : Bibliothécaire, homme, 45 ans, section adulte de la bibliothèque étudiée, entretien du 12 avril 2005.
[Bib. G.] : Bibliothécaire, femme, 55 ans, grande bibliothèque du réseau parisien, entretien du 8 avril 2008.
[Bib. P.] : Bibliothécaire femme, 50 ans, Bibliothèque des littératures policières, entretien du 3 août 2007.
3. D'autres pratiques s'observent ailleurs : la bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu, par exemple, recense dans un classeur posé sur le présentoir, une liste de deux cents « coups de cœur ». Outre les références proprement bibliographiques et la

reproduction de la première de couverture, chaque livre fait l'objet d'une présentation critique en quelques lignes.

4. Quelques bibliothèques font ponctuellement le choix d'intégrer dans leurs collections ces romans les moins légitimes, mais il s'agit alors d'une décision militante visant à élargir les publics en élargissant les fonds, dans une perspective de démocratisation culturelle.
5. Genre sentimental apparu dans les années quatre-vingt-dix autour du *Journal de Bridget Jones*, best-seller d'Helen Fielding, la « *chick lit* » vise un lectorat féminin et jeune.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abbott (Andrew). 1988. *The System of Professions : An Essay on the Division of Expert Labor*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Bahloul (Joëlle). 1987. *Lectures précaires : Étude sociologique sur les faibles lecteurs*. Paris : Éd. Bibliothèque publique d'information.
- Bayard (Pierre). 2007. *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*. Paris : Minuit.
- Benhamou (Françoise). 1989. « La consommation marchande de livres en France : Un essai d'interprétation économique », p. 111-126, in *Conférence internationale sur l'économie de la culture*, vol. III / sous la dir. de François Rouet. Paris : Éd. La Documentation française.
- Bertrand (Anne-Marie), Burgos (Martine), Poissenot (Claude), Privat (Jean-Marie). 2001. *Les Bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture*. Paris : Éd. Bibliothèque publique d'information.
- Bourdieu (Pierre) & Darbel (Alain). 1966. *L'Amour de l'art : Les musées et leur public*. Paris : Minuit.
- Bourdieu (Pierre). 1979. *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- Bourdieu (Pierre). 1991. « Le Champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences Sociales*, 89, p. 3-46.
- Bourdieu (Pierre). 1992. *Les Règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil.
- Calenge (Bertrand). 1994. *Les Politiques d'acquisition : Constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie.
- Casanova (Pascale). 1999. *La République mondiale des lettres*. Paris : Seuil.
- Charle (Christophe). 1992. « Le temps des hommes doubles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXIX, p. 73-85.
- Chartier (Anne-Marie) & Hébrard (Jean). 2000. *Discours sur la lecture (1880-2000)*. Paris : Éd. Bibliothèque publique d'information/Fayard.
- Chartier (Roger) (sous la dir. de). 1985. *Pratiques de la lecture*. Marseille : Rivages.
- Demazière (Didier) & Gadéa (Charles) (sous la dir. de). 2009. *Sociologie des groupes professionnels*. Paris : La Découverte.
- Donnat (Olivier). 2008. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. Paris : La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication.
- Dubois (Jacques). 2005. *L'Institution littéraire*. Bruxelles : Labor. [Nouvelle édition revue et corrigée.]
- Goffman (Erving). 1974. *Les Rites d'interaction*. Paris : Minuit. [Traduit par Alain Kihm.]
- Hennion (Antoine). 2007. *La Passion musicale : Une sociologie de la médiation*. Paris : Métailié. [Édition revue et corrigée.]
- Jauss (Hans Robert). 1978. *Pour une esthétique de la réception*. Paris : Gallimard. [Traduit par Claude Maillard.]
- Lafarge (Claude). 1983. *La Valeur littéraire : Figuration littéraire et usages sociaux des fictions*. Paris : Fayard.
- Mauger (Gérard) & Poliak (Claude). 1998. « Les usages sociaux de la lecture », *Actes de la recherche en sciences Sociales*, 123, p. 3-24.
- Parmentier (Patrick). 1986. « Les genres et leurs lecteurs », *Revue française de sociologie*, XXVIII, 3.
- Parmentier (Patrick). 1988. « Lecteurs en tous genres », p. 125-153, in *Pour une sociologie de la lecture : Lectures et lecteurs dans la France contemporaine* / sous la dir. de Martine Poulain. Paris : Cercle de la librairie.
- Poulain (Martine). 1988. « Lecteurs et lectures », p. 29-58, in *Pour une sociologie de la lecture : Lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. Paris : Cercle de la librairie.
- Rabot (Cécile). 2005. *La Formation de valeurs littéraires : Le cas des sélections « coups de cœur » d'une bibliothèque municipale*. DEA : littérature : Université Paris-3 Sorbonne nouvelle.
- Rigot (Huguette). 1993. *Les Couvertures de livres : Approches sémiologiques et sociologiques des marques éditoriales*. Th. doct. : sociologie : EHESS.
- Sapiro (Gisèle) (sous la dir. de). 2009. *Les Contradictions de la globalisation éditoriale*. Paris : Nouveau Monde Éditions.

- Viala (Alain). 1985. *Naissance de l'écrivain : Sociologie de la littérature à l'âge classique*. Paris : Minuit.
- Viala (Alain). 1993. « Qu'est-ce qu'un classique ? ». Dossier de *Littératures classiques*, 19.
- Wallon (Emmanuel). 1997. « La censure par la moyenne », p. 323-332, in *La Censure en France à l'ère démocratique (1848-...)* / sous la dir. de Pascal Ory. Bruxelles : Complexe.

Abordant la lecture sous un angle institutionnel et professionnel, cet article souligne le rôle des médiations qui déterminent la rencontre entre textes et lecteurs. Il analyse une pratique de sélection littéraire mise en œuvre par des bibliothécaires de lecture publique pour la constitution d'un présentoir « coups de cœur » : les choix participent moins du goût des acteurs que de la formation de valeurs et de l'affirmation d'une identité professionnelle, comme « professionnels de la lecture d'autrui », acteurs du champ littéraire et agents des politiques publiques du livre, mais distincts des libraires et des enseignants. Mettant leur subjectivité à distance, les bibliothécaires mobilisent une double connaissance des livres et des usagers pour promouvoir la lecture auprès d'un large public. Ils sélectionnent des valeurs moyennes et sûres, mais en les inscrivant dans une temporalité moyenne et dans une perspective auctoriale ils participent à leur légitimation et à leur classicisation.

Titre : Les « coups de cœur » d'une bibliothèque de lecture publique : Valeurs et enjeux professionnels d'une sélection littéraire.

Mots-clés : Valeur littéraire, sélection, médiation, lecture publique, bibliothécaire(s).

A*pproaching the practice of reading from an institutional and professional perspective, this paper stresses the importance of intermediaries determining the intersection between texts and readers. It analyzes a literary selection practice by public librarians for the creation of a "Favorite books" display stand. Choices are less a result of actors' taste than of their conception of literary value and of their quest to assert a professional identity, as "professionals of others' reading", actors in the literary field and agents of public policies regarding readership development, but different from booksellers and from teachers. Putting aside personal preferences, the librarians mobilize a double awareness of books and of users to promote reading in a wide public. They promote middlebrow and safe literary values, but by setting them in a mid-term time-frame based on featured authors they contribute to the legitimization and classicization of these books.*

[Merci à Kathryn Kleppinger, New York University, pour l'aide apportée à la traduction de ce résumé.]

Title : "Favorite books" of a public library : Values and professional stakes in a literary selection.

Key words : Literary value, selection, mediation, public reading, librarian.

Abordando la lectura desde un punto de vista institucional y profesional, este artículo destaca el rol de las mediaciones que determinan el encuentro entre textos y lectores. Analiza una práctica de selección literaria implementada por bibliotecarios de lectura pública para la selección de una vitrina de « sus preferencias » : las elecciones no responden al gusto de los actores, sino que a la formación de los valores y a la afirmación de una identidad profesional, como « profesionales de la lectura del prójimo », actores del campo literario y ejecutores de las políticas públicas del libro, sin tratarse de librereros ni enseñantes. Poniendo su propia subjetividad a distancia, los bibliotecarios movilizan un doble conocimiento de los libros y de sus usuarios para promover la lectura entre un gran público. Seleccionan valores promedio y seguros, pero contextualizándolos en una temporalidad intermedia y desde una perspectiva de autor participan en su legitimación y en su clasificación.

Título : Las « preferencias » de una biblioteca de lectura pública : Valores y apuestas profesionales de una selección literaria.

Claves : Valor literario, selección, mediación, lectura pública, bibliotecario(s).